

Drogues & Éducation permanente

*Des outils à l'attention des organisations
d'Éducation permanente*

Dossier d'information et de réflexion

Le cannabis dans les médias :

Un phénomène de société en quête d'objectivité et de débat



INFOR-DROGUES ASBL

Rue du Marteau, 19

B-1000 Bruxelles

Aide & information 24 h/24 : 02 227 52 52

Service d'Education permanente : 02 227 52 65

Courriel : education.permanente@infor-drogues.be

Table des matières

Une focalisation très peu objective	3
Pourquoi un tel rideau de fumée ?	4
Une fascination créée par le mythe	4
La politique est sommée de « s'aligner »	5
Mais où est donc passée la complexité ?	5
L'enjeu : la construction symbolique du social	6
Autres outils disponibles sur le site ou sur demande	8

LE CANNABIS DANS LES MEDIAS :

Un phénomène de société en quête d'objectivité et de débat

En août 2007, Infor-Drogues fut interpellée par la débauche médiatique concernant le cannabis (article de presse, sujet de reportage radio et/ou télévisuels, sites internet...). Cette débauche faisait suite à la parution quasi simultanée de deux recherches scientifiques. L'une de la célèbre revue scientifique *The Lancet* sur le lien entre consommation de cannabis et psychose et l'autre du Medical Research Institute of New Zealand sur les effets du cannabis sur les poumons. Malgré les nuances des études, tous ces articles tenaient un discours identique : le cannabis est (très) dangereux.

En diffusant cet outil d'éducation permanente, Infor-Drogues souhaite, sur base de cet épisode médiatique emblématique, soulever les questions d'éducation que pose (ou plutôt que ne pose pas) ce discours dominant. Dans un premier temps : d'où vient-il ? Quelle est la vision de la drogue et du monde qu'il véhicule ? Qu'induirait-il chez ses lecteurs ? Dans un second temps, il s'agira, particulièrement pour les acteurs associatifs notamment de l'éducation permanente, de se poser aussi la question du rapport qu'ils entretiennent avec les médias.

La recherche du Medical Research Institute of New Zealand fut publiée le 31 juillet 2007 dans la revue *Thorax*. Les chercheurs ont évalué les effets de la consommation de cannabis et de tabac sur la structure et la fonction pulmonaire. Pour cela, ils ont recruté 339 adultes dont 75 ne fumaient que du cannabis (sous forme de joints mais aussi avec une pipe), 91 du cannabis et du tabac, 92 du tabac uniquement et 81 étaient non-fumeurs. Les conclusions de l'étude sont contrastées. Sur les 5 symptômes comparés, il apparaît que le cannabis serait plus risqué que le tabac dans deux cas (risque de bronchite chronique et risque d'obstruction respiratoire) et le tabac serait plus dangereux dans trois cas (risque de respiration sifflante, de toux et d'emphysème).

Toutefois, il fut difficile de discerner beaucoup de nuances dans les comptes-rendus de presse. Ci-dessous, un rapide passage en revue de la médiatisation de la recherche néo-zélandaise¹.

Une focalisation très peu objective

Les dépêches d'agence et la presse se sont focalisées sur un seul symptôme : l'obstruction respiratoire. Ce critère est, par ailleurs, le plus défavorable au cannabis. Ainsi, cette étude a été, et est encore, largement médiatisée sous des titres tels « *Un seul joint aussi néfaste que 2,5 à 5 cigarettes* » (*Libération*, 31.07.07), « *Un joint serait aussi nocif que 5 cigarettes* » (*Le Monde*, 31.07.07), « *Fumer un joint équivaut à 5 cigarettes* » (*le nouvel Obs*, 31.07.07), « *Joint : très mauvais pour les poumons* » (*la Dernière Heure*, 01.08.07)... Propagée de cette façon dans le grand public, l'affirmation « un joint = 5 cigarettes » est vite devenue « *la fumée d'un joint est 5 fois plus cancérigène que celle d'une cigarette* »². Nous laisserons le magazine *Choc* conclure (*le 31.07.07*), en affirmant : « *Fumer [du cannabis] ou respirer, il faut choisir* ». Rien de moins.

¹ Notons que le discours fut semblable à l'occasion de la recherche du *Lancet* : « Le cannabis rend fou ! », etc..

² Cf. le site de la MILDT française (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie) le 6 août 07, http://www.drogues.gouv.fr/ar_reponse.php3?id_rubrique=145&id=8467&list_page=1&list_records_by_page=50

Le cannabis n'est pas bon pour la santé. Cela ne fait que 85 ans qu'on nous le fait comprendre dans toutes les langues. D'ailleurs, ce sont des motifs de santé publique qui ont présidé à sa prohibition au début du XXe siècle. Rien de neuf sous le soleil, donc.

Pourquoi un tel rideau de fumée ?

Oui, pourquoi, une telle frénésie d'échos à la moindre petite étude tendant à prouver que le cannabis provoque l'obstruction respiratoire, qu'il est un facteur de risque pour la schizophrénie, etc. ? Il n'est pas facile de répondre à cette question tant les médias sont muets quant au but de leurs propres articles. Pour tenter de répondre, nous pouvons nous référer au mode de fabrication de l'ensemble des articles quel que soit le sujet et, encore plus largement, à la manière dont les médias fabriquent l'image du monde.

Aujourd'hui, pour se vendre, un média d'information doit proposer des « contenus » qui frappent, qui émeuvent, qui touchent. Les médias y parviennent par plusieurs voies. L'une d'entre elles consiste à surexposer la jeunesse (les jeunes) car comme le dit si bien Marc Sinnaeve³ « les jeunes sont l'avenir du monde, c'est la certitude de faire tilt dans le cœur des téléspectateurs ». Une autre grosse ficelle consiste à montrer des faits de violence. Ainsi, les sujets à la conjonction de ces deux éléments (violence des jeunes ou contre les jeunes mais aussi, on y arrive, la drogue, le décrochage scolaire...) bénéficient souvent d'un traitement prioritaire.

Une fascination créée par le mythe

Et ce « traitement » quel est-il ? Comment les médias rendent-ils compte de phénomènes aussi complexes que ceux que nous venons de citer ? Ils vont le faire en simplifiant les causalités, en isolant un élément et en créant ce qu'on peut appeler le MYTHE médiatique. Dans celui-ci, seuls les individus existent et ils sont confrontés à des dangers délibérément exagérés. Ce type de récit est un des mécanismes de la fascination qu'exercent les médias sur le public.

On commence à percevoir que les drogues, et le cannabis en particulier au vu du public de plus en plus jeune qui le fume, devient un sujet médiatique de premier choix. Surtout pour évoquer ses dangers. Mais il y a encore au moins un autre mécanisme médiatique que nous devons envisager ici : la fabrication de l'impuissance.

Par rapport au cannabis, les médias dans leur grande majorité se posent en simples témoins d'une vérité scientifique « pure », extérieure à eux. Et comme toute « loi scientifique », elle s'impose à tous. Et, quand les travaux scientifiques et les résultats de recherches ne permettent pas de proposer une vérité scientifique, une et simple, comme nous venons de le voir, de nombreux médias trient les arguments et n'hésitent pas à gommer toutes les nuances pour ne conserver que le côté dangereux, l'aspect alarmant et son pouvoir attractif sur le lecteur.

³ Sinnaeve Marc, « Jeunes et violence », cocktail médiatique explosif, in La Libre Belgique, 13 septembre 2007.

La politique est sommée de « s'aligner »

Certains articles vont plus loin et évoquent ces études scientifiques comme sonnante la fin « de la polémique [entre partisans et adversaire de la dépénalisation] qui a trop longtemps obscurci la discussion » (Libération, le 07.08.07). La perspective sous-jacente est bien d'en finir une fois pour toutes avec le débat sur le statut juridique du cannabis. Le journaliste instrumentalise la science pour clore le débat. La « vérité scientifique » s'impose. Point (médiatique) final.

Toutes les questions sociales liées à la consommation de cannabis (et d'autres drogues a fortiori) sont complètement évacuées. Quel est le sens de cette consommation de cannabis ? Ce type de consommation remplace-t-il d'autres comportements ? Les pouvoirs publics poursuivent-ils une politique soucieuse du bien-être et de la santé ou sont-ils surtout préoccupés de contrôle ? Ces questions, les médias ne les posent pas. Le citoyen ne doit pas se les poser. Des événements arrivent, la science parle, les médias répercutent. Le public n'est pas invité à savoir comment et pourquoi. Tout ce qu'il peut (et doit) faire c'est consulter les médias pour savoir ce qu'il doit croire et ce qui le menace.

Mais où est donc passée la complexité ?

Par ailleurs, ce faisant, le discours médiatique justifie à la fois la poursuite de la prohibition du cannabis et la poursuite des pénalités individuelles (à délit individuel, sanction individuelle). Cette prohibition repose évidemment sur les mêmes mécanismes que le discours médiatique : une réponse simple et « mythique » (des bons et des méchants, un bon alcool et des mauvaises drogues, etc.) à un phénomène complexe.

Devant ces évolutions médiatiques, Infor-Drogues tient à rappeler quelques éléments indispensables au débat :

- Tout comme la prohibition de l'alcool aux États-Unis fut une catastrophe sanitaire, la prohibition du cannabis augmente les risques pour la santé: pas de contrôle de qualité, pas de précision sur le taux de concentration en principe actif, consommation clandestine, contacts des consommateurs avec les mafias, prix élevé, risque judiciaire, risque d'exclusion sociale, tensions familiales, etc. ;
- La prohibition pousse les producteurs de cannabis à concentrer toujours davantage leurs produits. Tout comme les producteurs d'alcool durant la prohibition américaine. Cette concentration sans cesse croissante affecte la santé des consommateurs ;
- Une politique tolérante comme aux Pays-Bas n'entraîne pas davantage de consommation (bien au contraire) qu'une politique très répressive comme en France ;
- En dressant un portrait de « tueur public » du cannabis en le comparant au tabac... ne dédouane-t-on pas implicitement ce dernier⁴ ?

⁴ Ce n'est sans doute pas par pure philanthropie que certains cigarettiers ont financé des études tentant de démontrer les dangers du cannabis. Voir à ce sujet un précédent outil d'éducation permanente « l'industrie du tabac est-elle crédible quand elle fait de la prévention ? ».

Mais surtout, insistons sur le fait que le risque lié à l'utilisation du cannabis existe (comme de tout objet par ailleurs) mais, est complexe à établir. Il dépend de critères variés. Un facteur fondamental est l'aptitude à utiliser l'objet. Autrement dit, la culture sociale propre à cet objet. Il apparaît donc clairement que la réglementation, la législation et in fine la politique ne dépendent pas entièrement de la nature intrinsèque de l'objet à réglementer mais de la capacité de la population à gérer cet objet. Donc à développer un savoir-faire plus ou moins compatible avec la sécurité individuelle et l'ordre social. Inversement, il apparaît que la capacité de gérer un produit, le cannabis dans ce cas-ci, dépend de la réglementation.

Les récentes études scientifiques concernant le cannabis sont interpellantes. Bien sûr. Mais la science ne peut pas remplacer le débat. Le nombre important de consommateurs de cette substance appelle les autorités et les médias à faire le constat de l'échec des politiques de prohibition et à prendre à bras-le-corps ce dossier trop longtemps occulté ou simplifié.

L'enjeu : la construction symbolique du social

Si l'enjeu de l'information est crucial, tant par ses impacts potentiels négatifs (dramatisation abusive, banalisation irresponsable...) que positifs (ouvrir des espaces d'écoute, de témoignage, de soutien aux personnes si nécessaire, de réflexion collective aussi sur le sens général de la consommation « euphorisante »... et ses limites), Infor-Drogues souhaite que les informations soient mieux équilibrées entre ces deux pôles. À cet égard, il est symptomatique qu'il n'y ait eu qu'un seul journaliste⁵ qui ait pris la peine de contacter Infor-Drogues avant de publier son article sur l'étude néo-zélandaise.

Les acteurs du secteur « toxicomanies » sont conscients du fait que la présentation sur la scène médiatique de propositions alternatives aux politiques prohibitionnistes est nécessaire. Mais, nous rejoignons l'Observatoire des médias Acrimed⁶ quand il affirme : « il est plus difficile qu'il n'y paraît de se servir des médias dominants sans céder à leur emprise, de se servir d'eux sans leur être asservis. [...] Il y va de la construction symbolique des problèmes sociaux sans laquelle s'imposent les versions patronales et étatiques qui prétendent les résoudre sans l'intervention des acteurs collectifs. » Un certain discours médiatique (parlant de drogue ou d'autres sujets, c'est pareil) voudrait nous faire accroire que la société n'est rien d'autre qu'un immense ensemble de purs individus.

Dès lors, il est primordial que le secteur associatif, et l'éducation permanente en particulier, soient bien conscients de l'importance de leur rôle d'information. À cette fin, il est tout aussi primordial qu'ils préservent à la fois leur autonomie (en conservant ou en créant leurs propres médias) et leur rôle de critique et de décodeurs de l'info.

⁵ Grégoire Comhaire, Le cannabis n'aime pas les poumons, in La Libre Belgique, 14 août 2007.

⁶ www.acrimed.org et particulièrement <http://www.acrimed.org/article2741.html>

Autres publications d'Infor-Drogues

<p>1. Les outils concernant les drogues et les Médias</p> <ul style="list-style-type: none">• Cannabis dans les médias : attention aux équations simplistes !• Le cannabis dans les médias : un phénomène de société en quête d'objectivité et de débat.• Overdose d'info. Guérir des névroses médiatiques.• La cyberdépendance ou la dépendance à internet.• Et les médias créèrent le binge drinking.• Interdire la publicité pour l'alcool. Pourquoi ?• Quand les alcooliers « préviennent » leurs consommateurs. Un savoir-faire qui se déguste avec perplexité.• Les jeunes et l'alcool à travers deux exemples de J.T. : manipulation et dramatisation. <p>2. Les outils concernant les législations</p> <ul style="list-style-type: none">• L'alcool et les jeunes. Nouvelles règles, quelle efficacité ?• Drogue et circulation : la sécurité, oui ; l'injustice, non !• Le cannabis : permis ou interdit ? Des questions citoyennes.	<p>3. Les outils pour favoriser le dialogue et la déconstruction des clichés</p> <ul style="list-style-type: none">• Mini livre : « 35 idées reçues, le point de vue d'Infor-Drogues ».• Dix astuces de parents pour parler de la drogue avec ses enfants. • Affiches :<ul style="list-style-type: none">o Parler des drogues, ça peut donner envie ?o Pour savoir si une personne se drogue, le mieux est de faire un test d'urine ?o Quand on commence la drogue, on ne peut plus s'arrêter ?o Si la loi n'interdit plus les drogues, tout sera permis aux jeunes ?o On commence par un joint, on finit à l'héroïne ?o Il existe des signes pour reconnaître un drogué ?o Interdire la pub alcool ?o Les jeux multijoueurs sur internet, une nouvelle addiction ? • Au fait, la drogue, comment ça commence ?
--	--

Le service de documentation est ouvert à toute personne (étudiant, parent, journaliste, usager, professionnel, etc.). Plus de 6.000 livres, articles, revues, vidéos et outils, ont été recueillis depuis la création de l'association. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, rue du Marteau 19 à 1000 Bruxelles.



Infor-Drogues ASBL

Rue du Marteau 19
B-1000 Bruxelles

Administration : 02/227.52.60.

Courriel : courrier@infordrogues.be

Infor-Drogues est agréé par la Commission communautaire Française et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles

